

*servi casati, curtisani, mansionarii, hobarii*) sont répartis dans les tenures du grand domaine, résident sur le lot de terre et dans la cabane qui leur ont été assignés par le maître, désireux de les intéresser à la culture et de se débarrasser du soin de les nourrir. Aux uns comme aux autres, mais surtout aux seconds, l'affranchissement apporta un premier bienfait, celui de la liberté personnelle. L'Église chrétienne s'honora en aidant de toutes ses forces à la libération des esclaves et en faisant de leur émancipation l'œuvre pie par excellence. Papes, évêques et moines essaient de mettre un terme à l'esclavage et leur exemple inspire les rois et les grands. D'ailleurs, dans la grande œuvre de colonisation qui se poursuit, le capital lui-même n'a pas tardé à reconnaître quel puissant stimulant est pour le travail l'octroi de la liberté. C'est pourquoi dans tout l'Occident se multiplient les affranchissements sous toutes les formes, par acte authentique, devant le roi, dans l'église, par testament ou par simple lettre. Rien ne distingue les affranchis les uns des autres que les noms romains (*libertus, romanus*) ou germaniques (*lides*). Cette émancipation ne produisit pas une nouvelle classe de propriétaires ou d'hommes libres, puisque les affranchis restaient sous le patronage du maître, fixés au sol et astreints à divers services, mais elle eut pour effet de faire accéder à une demi-liberté des millions d'hommes avec leurs familles, et surtout de hâter la formation d'une catégorie sociale nouvelle, celle des serfs de la glèbe, dans laquelle se confondirent les colons déchus, les affranchis et les esclaves ruraux.

La formation et l'extension du servage de la glèbe. — Un nom ancien, celui des serfs (*servi* ou esclaves), désigna en effet alors une nouvelle et immense classe qui s'éleva au-dessus de l'esclavage. Le plus grand nombre des cultivateurs et des éleveurs fut rangé dans cette catégorie si bien que, dans tout l'Occident chrétien, serf (*servus*) et